

Procès-verbal Conseil commun de l'ESPE de l'académie de Strasbourg et de la Faculté de sciences de l'éducation

Séance du 15 novembre 2017

ORDRE DU JOUR :

1. Introduction des directeurs
2. Présentation du budget commun 2018
3. Règlement intérieur de la nouvelle ESPE
4. Organigramme des services administratifs au 1er janvier 2018

MEMBRES DU CONSEIL DE LA FACULTE DE SCIENCES DE L'EDUCATION

ETAIENT PRESENTS :

Collège A :

Louis DURRIVE, Emmanuel TRIBY

Collège BIATSS :

Karine PROST

Collège Etudiants :

Andrea MORALES-ARTAVIA

Personnalités extérieures :

Yves SCHNEIDER

Membres invités :

Stéphanie LUDWIG, Pascal MARQUET

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Philippe CHAVOT	➤ Procuration à Emmanuel TRIBY
Brigitte PAGNANI	➤ Procuration à Louis DURRIVE
Mounya HANI	➤ Procuration à Andrea MORALES-ARTAVIA
Michèle SLAOUI	➤ Procuration à Yves SCHNEIDER

ETAIT EXCUSE / ABSENT :

Collège des étudiants :

Adje Christian Barthelemy AKA

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ESPE DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

Collège A :

Philippe NUSS

Collège C :

Julien SENDRAL

Collège D :

Laurent BARRIERE

Collège des personnels BIATSS :

Martial COLLIN, Laurence HAMM

Personnalités extérieures :

David CASCARO, Fabien CASPAR, Martine CHASSIGNET, François GAUER, Albert HAMM, Marie-Claude MATHIEU, Dominique MEYER-BOLZINGER, Brice SCHOBEL, Isabelle TRABAND

Membres avec voix consultative et invités :

Philippe CLERMONT, Geoffroy STEEGMANN

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Caroline AYLING	➤ Procuration à Julien SENDRAL
Annie CAMENISCH	➤ Procuration à Philippe NUSS
Lyndon HIGGS	➤ Procuration à Philippe NUSS
Christophe MARCHAND	➤ Procuration à Fabien CASPAR
Sylvie ROST	➤ Procuration à Isabelle TRABAND

ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :

Collège A :

Odile SCHNEIDER-MIZONY

Collège des usagers :

Carine ETAIX, Marius GRIMAUD, Laura MEISTERMANN, Julien ROCK, Kevin ROTHWILLER

Personnalités extérieures :

David SAGLAMER, Caroline SANCHEZ

Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Myriam LAKRAA

La séance débute à 14h10.

1. Introduction des directeurs

Philippe Clermont évoque le processus de réunion des composantes ESPE et FSE qui se poursuit, avec la création de la nouvelle ESPE le 1^{er} janvier prochain.

Le conseil d'administration de l'université du 14 novembre a approuvé la réunion des deux composantes ainsi que les statuts de la nouvelle ESPE.

Il rappelle le calendrier prévisionnel :

- la journée des Biats du 12 janvier
- le séminaire d'intégration en avril
- l'inauguration officielle et symbolique en juin, avec le programme suivant :
 - *matinée consacrée aux recherches en éducation*
 - *après-midi sur les métiers, tables rondes avec des intervenants de différentes sphères professionnelles*
 - *finale académique de mon Master MEEF en 180 secondes*
 - *à partir de 16h, discours officiels*
- septembre 2018 : nouvelle offre de formation et organisation administrative définitive
- fin 2018, élections pour renouveler le conseil d'école, en vue de la mise en place d'une nouvelle équipe de direction (avec élection d'un nouveau directeur en janvier 2019).

Une carte de vœux spécifique marquera le passage à la nouvelle composante le 1^{er} janvier 2018.

Deux collègues enseignantes-chercheuses (Najoua Mohib, FSE et Maria Popa-Roch, ESPE) ont été chargées d'une mission d'accompagnement au changement et sont épaulées par un consultant externe qui apporte son expertise dans ce domaine. Elles ont recueilli un certain nombre d'informations sur le vécu et les espoirs des personnels, afin de fournir le matériau nécessaire aux réflexions pour le séminaire d'intégration d'avril 2018. Le but est de permettre l'appropriation par le plus grand nombre de ce changement et des modifications que cela va (pouvoir) entraîner.

Cet appui est nécessaire, comme il est nécessaire de prendre du recul et d'avoir un regard distancié, de prendre la température de la communauté que nous formons.

Pascal Marquet ajoute que les différents points qui nécessitent des votes ce jour ont été élaborés en pleine concertation, avec un équilibre entre les deux composantes. La parité et la démocratie ont été pleinement respectées.

Philippe Clermont évoque le renouvellement des sièges des représentants étudiants au conseil d'école. Les élections auront lieu à la fin du mois.

Une information particulière a été faite en direction des différents groupes de délégués étudiants.

David Cascaro a envoyé un courrier à tous les étudiants pour les sensibiliser aux enjeux d'une bonne représentation étudiante.

Les étudiants se sont mis en quête de constituer des listes. L'idéal serait que les listes constituées soient représentatives des deux composantes.

La date limite de dépôt des listes est fixée au 21 novembre 2017.

Geoffroy Steegmann précise que ces élections concernent les étudiants inscrits à l'ESPE, à la FSE et à l'UHA (masters MEEF anglais et documentation). Deux bureaux de vote seront ouverts à Mulhouse. Six bureaux de vote seront ouverts en tout (2 Strasbourg, 2 à Mulhouse, 1 à Colmar et 1 à Sélestat).

Il faudrait faire une information locale plus spécifique à l'UHA pour augmenter le taux de participation, traditionnellement très faible.

David Cascaro constate que le processus de réunion est une démarche longue, mais conforme à l'esprit et à la méthode choisis. La transparence de la démarche montre l'attention portée aux contenus scientifiques et pédagogiques ainsi qu'à l'organisation.

2. Présentation du budget commun 2018

Philippe Clermont présente le premier budget commun de cette nouvelle ESPE, d'un montant de 963 110 €, qui s'inscrit également dans la progressivité voulue dans tous les domaines. Les budgets antérieurs ont été agrégés, en mutualisant dès cet exercice là où cela était pertinent.

Pascal Marquet ajoute qu'il s'agit d'un budget un peu moins détaillé que ce qui se pratiquait d'habitude en Sciences de l'éducation.

Geoffroy Steegmann présente le budget dans les grandes lignes. Il est en légère diminution par rapport à nos deux budgets additionnés de l'an dernier, cette baisse n'étant pas liée à la réunion proprement dite mais à la baisse globale des recettes (-5%).

Certaines recettes sont en hausse (dotation de l'université et recettes dites « fléchées »), d'autres en baisse (diminution des locations de salles, baisse de la subvention du conseil départemental 67, diminution des ressources propres, reversement des crédits de la formation continue).

En résumé, 63% des recettes correspondent à des dotations, 31% aux subventions, 7% sont des ressources propres et 4% des recettes fléchées.

Quant aux dépenses, elles sont ventilées en fonctionnement, investissement (avec inscription imposée de 75 000 €), dépenses de formation, projets spécifiques et dépenses de personnel, où les contraintes sont les plus fortes. En effet, pour ce dernier poste de dépenses, le budget de la composante prend en charge un important nombre d'heures d'enseignement (2 000 heures complémentaires et 2 600 heures référentiel, non couvertes par les enveloppes du central), ainsi que la rémunération de 4 contractuels sur budget propre (3 de catégorie C, 1 de catégorie A).

Au total, 524 000 € sont consacrés aux dépenses en personnels, 75 000 € à l'investissement et 363 600 € au fonctionnement courant.

David Cascaro souhaite avoir des précisions sur la baisse régulière de la subvention du conseil départemental. Quelles sont les prévisions pour les années à venir ?

Philippe Clermont confirme que la baisse se poursuivra ; l'obligation pour le conseil départemental n'est pas chiffrée, il est donc libre de fixer l'enveloppe. Pour l'instant, nous est appliquée la même baisse que celle de la dotation de l'Etat aux départements. Si cette dernière continue à diminuer, elle influera de fait sur la baisse de notre subvention.

L'ESPE n'a pas pris de mesures particulières en interne, mais nous devons être attentifs. En fin d'exercice 2017 déjà, la situation a été plus serrée que d'habitude en terme de disponibilité de crédits.

Emmanuel Triby souhaite savoir à quoi est liée la baisse des fonds de la formation continue.

Philippe Clermont laisse la parole à Pascal Marquet qui a rencontré Marc Poncin, directeur du SFC. Le SFC repense actuellement sa gestion budgétaire, avec un impact difficilement mesurable pour l'instant. Plus de 70% des revenus de la FSE proviennent de la formation continue. On ne connaît pas l'impact, il faut attendre le nombre d'inscrits définitif, sachant que les inscriptions se poursuivent jusqu'à fin janvier 2018.

Pascal Marquet précise que toutes les composantes sont touchées par la baisse de la formation continue et la reversion moindre.

A l'issue de la discussion, le budget initial 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés des deux conseils.

3. Règlement intérieur de la nouvelle ESPE

Philippe Clermont rappelle le processus : le règlement intérieur doit apporter un certain nombre de précisions sur le fonctionnement interne de la composante (que les statuts ne précisent pas) et prévoir des instances intermédiaires entre les personnels et les conseils dans le but de favoriser une plus large expression démocratique (cf. document remis).

La première mouture a été proposée au collegium par Geoffroy Steegmann ; elle y a suscité quelques débats et quelques amendements.

Le COSP a également été consulté sur l'article le concernant.

Il a fallu apporter quelques précisions d'ordre technique qui sont habituelles sur le conseil d'école, le COSP et les instances consultatives. Le principal point à soulever concerne les commissions consultatives : si ces dernières ont un noyau fixe, elles seront ouvertes à tous les personnels pour que chacun puisse s'exprimer.

Pascal Marquet ajoute que l'un des enjeux pour la FSE était le passage d'une petite à une grande composante. Il précise que les collègues de la FSE devraient se retrouver dans le dispositif proposé, notamment dans ce fonctionnement potentiellement ouvert des commissions.

David Cascaro précise qu'il est possible de créer de nouvelles commissions si besoin. Il considère le règlement intérieur comme un « organisme vivant ».

A l'issue de la discussion, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés des deux conseils.

4. Organigramme des services administratifs au 1er janvier 2018

Geoffroy Steegmann précise qu'il s'agit d'une présentation pour information de la nouvelle organisation des services au 1er janvier 2018. Toutes les personnes concernées par des changements ont été reçues par la direction. Personne ne change de mission ou de travail sauf une collègue. Il y a peu de changements de localisation.

Il s'agit d'une première étape, la deuxième et dernière étape étant l'organisation définitive au 1er septembre 2018. L'organisation est cependant très proche de l'organisation actuelle de l'ESPE. La nouveauté, c'est la création d'un pôle « innovation, recherche et développement des compétences », qui regroupe l'ensemble des missions d'ingénierie.

David Cascaro souhaite savoir ce qu'est la Fabrique.

Philippe Clermont explique qu'il s'agit à la fois d'un lieu physique avec salles équipées et l'endroit où on développe l'innovation pédagogique (au sens de la définition du CNIRé, toute modalité de travail qui va faciliter les apprentissages, toute situation pédagogique, qui s'accompagne d'une attention soutenue aux élèves, au développement de leur bien-être, et à la qualité des apprentissages). Cette appellation est propre à l'ESPE, mais c'est un type de structure que l'on retrouve dans d'autres lieux.

Martial Collin souhaite voir figurer l'appellation « antenne de la DNum » pour les collègues de la direction du numérique (DUN) et de la direction informatique (DI), ces deux directions fusionnant en une seule (direction du numérique).

Karine Prost souhaite expliquer pourquoi elle votera contre cet organigramme. Elle est la seule personne qui n'y aura pas de place. Elle est par ailleurs déçue de la place faite à certains collègues. Une attention particulière devait être apportée à la situation de deux personnes qui se trouvent en décalage grades/fonctions et qui passent dans les faits de responsables à simples gestionnaires dans cette nouvelle organisation.

David Cascaro remercie Karine Prost pour son intervention et rappelle qu'il n'y a pas de vote sur ce point.

Pascal Marquet ajoute qu'il est important de rappeler ces points, dont les deux derniers ne sont toutefois pas des préoccupations récentes.

Geoffroy Steegmann revient sur l'organisation en pôles, construits à partir des missions, qui correspond aux besoins de la composante. La présentation faite n'est pas nominative, il s'agit de raisonner en terme de besoins.

Le décalage grade/fonction évoqué est un autre sujet. Chaque personne qui a vécu un changement dans cette réorganisation, même mineur, a été reçue, tout a été transparent dans ce processus.

Pascal Marquet considère que l'un des intérêts de la réunion des deux composantes est de pouvoir bénéficier d'un accompagnement administratif renforcé. La plupart des personnels de la FSE sont des personnels de catégorie C, qui avaient à exercer de fait des responsabilités plus importantes qu'elles ne le devaient du fait de la taille de la structure. Mais dans une composante maintenant plus importante en taille, la réorganisation était nécessaire. Il précise que les changements introduits ont été expliqués, et se sont opérés dans le respect des situations individuelles.

David Cascaro annonce que le prochain conseil, unique, aura lieu le 9 février 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h19.

Fait à Strasbourg le 9 février 2018

Le Directeur de l'ESPE



Philippe CLERMONT

Le Doyen de la Faculté de
Sciences de l'éducation



Pascal MARQUET

Le Président du conseil d'École



David CASCARO